

CARGOM

FAITS SAILLANTS

Le budget 2022-2023 a été déposé le 22 mars 2022 à l'Assemblée nationale du Québec par le ministre des Finances, M. Eric Girard. Ce budget met l'accent sur cinq priorités : la santé, l'éducation, la croissance économique, l'environnement et l'action communautaire. Le gouvernement garde le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2027-2028.

- **PIB** : Le Québec a enregistré une forte croissance de 6,3 G\$ du PIB nominal en 2021 et le ministère des Finances table sur une croissance de 2,7 % en 2022.
- **Déficit et équilibre budgétaire** : Le ministre des Finances conclut l'exercice 2021-2022 avec un déficit de 7,4 G\$, après un versement de 3,5 G\$ au Fonds des générations. Le déficit prévu pour 2022-2023 est de 6,5 G\$, après un versement de 3,4 G\$ au Fonds des générations. Le retour à l'équilibre budgétaire est toujours estimé pour 2027-2028.
- **Dette publique** : Le ratio de la dette nette au PIB passera de 42,4 % au 31 mars 2021 à 38,9 % au 31 mars 2022. Un nouvel objectif de réduction de la dette couvrant les 10 ou 15 prochaines années sera fixé dans le budget 2023-2024.
- **Inflation** : Le ministère des Finances prévoit que l'inflation atteindra 4,7% en 2022 et 2,3% en 2023. Pour combattre l'inflation, un montant ponctuel pour le coût de la vie de 500 \$ sera versé aux adultes ayant un revenu de 100 000 \$ ou moins qui produiront leur déclaration de revenus de 2021, soit 6,4 millions de personnes, pour un coût de 3,2 G\$.
- **Fonds des générations** : Au 31 mars 2022, celui-ci devrait atteindre 15,5 G\$.
- **Infrastructures** : Le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2022-2032 est établi à 142,5 G\$, en hausse de 7,5 G\$ de dollars par rapport à celui de 2021-2031.
- **Revenus** : Les entrées budgétaires sont estimées à 138,5 G\$ pour 2022-2023, une croissance de 2,2%.
- **Dépenses** : Les dépenses de portefeuilles s'élèveraient à 127,8 G\$ en 2022-2023, une croissance de 4,9 %. Le service de la dette s'élèverait à 8,8 G\$ en 2022-2023, une croissance de 4,8 %.
- **Santé** : Le Budget 2022-2023 consacre 8,9 G\$ supplémentaires à la Santé sur les cinq prochaines années. Le budget de la Santé passe à 54,3 G\$, une croissance de 6,3 % en 2022-2023.

INFORMATIONS SUR LE SECTEUR DES TRANSPORTS

- **Développement économique des régions**

Afin de contribuer à la prospérité des régions, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 434,9 M\$ sur six ans pour :

- appuyer le transport aérien régional ;
- investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre ;
- favoriser la vitalité économique des régions.

- **Transport aérien régional**

Le transport aérien régional constitue un moteur important de développement économique et contribue à la vitalité des régions. Les liaisons aériennes interrégionales sont essentielles pour l'approvisionnement et la mobilité des communautés éloignées, dont certaines ne sont accessibles que par voie aérienne durant plusieurs mois de l'année, ainsi que pour le transport des travailleurs affectés à des services de première nécessité. Ainsi, le gouvernement entend poursuivre son appui au transport aérien régional et prévoit, à cet effet, des investissements totalisant 255 M\$ sur cinq ans pour :

- favoriser l'établissement de dessertes régionales accessibles ;
- prolonger l'aide d'urgence au transport aérien régional.

Afin de rendre plus accessibles des dessertes aériennes régionales déterminées, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 234 M\$ sur cinq ans.

- **Prolonger l'aide d'urgence au transport aérien régional**

Depuis le début de la pandémie, les revenus des transporteurs aériens régionaux et des administrations aéroportuaires régionales ont été fortement affectés par la baisse de la demande attribuable à la situation sanitaire. Afin d'assurer le maintien des liaisons aériennes interrégionales, le gouvernement prolonge son soutien d'urgence au transport aérien régional en prévoyant 21 M\$ additionnels pour l'année 2022-2023, soit 16 M\$ pour soutenir les transporteurs et 5 millions de dollars pour soutenir les administrations aéroportuaires. Ces investissements additionnels portent à 107 M\$ l'aide accordée au transport aérien régional en raison de la situation sanitaire.

- **Investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre**

Le développement des infrastructures régionales de transport terrestre accroît la capacité des entreprises en région à contribuer à la prospérité économique du Québec, en plus d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des communautés desservies. Pour poursuivre son appui au développement économique des régions, le gouvernement prévoit, dans le

cadre du budget 2022-2023, 114,2 M\$ afin d'investir dans des projets d'infrastructures régionales de transport terrestre.

- **Promouvoir la destination touristique québécoise et accompagner les régions touristiques et leurs entreprises**

Dans un contexte postpandémique, des mesures doivent être prises pour inciter les touristes locaux, nationaux et étrangers à renouer avec la destination touristique québécoise ou encore à poursuivre leur découverte. Ainsi, le gouvernement prévoit 113 M\$ pour promouvoir la destination touristique québécoise et pour accompagner les régions touristiques et leurs entreprises, afin :

- d'appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec;
- d'accélérer le transport de passagers par train entre Montréal et New York;
- d'offrir un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises.

- **Appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec**

Au cours des dernières années, le transport aérien international a crû moins rapidement au Québec que dans le reste du marché canadien. Les liaisons aériennes, la présence d'exploitants, la fréquence des vols et le temps de transport sont des facteurs qui influent la compétitivité du secteur et sur les retombées économiques de la destination. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement prévoit 10 M\$ en 2021-2022 pour appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec. La priorité sera mise sur le développement de nouvelles liaisons aériennes en provenance et à destination, entre autres, des aéroports de Québec et de Montréal et qui présentent un grand potentiel de croissance.

- **Accélérer le transport de passagers par train entre Montréal et New York**

Le train Adirondack offre la seule liaison ferroviaire de passagers entre les villes de Montréal et de New York. Le parcours, d'une durée d'environ dix heures, prévoit un temps d'attente d'une à deux heures pour les services douaniers à la frontière canado-américaine. L'aménagement de services de prédédouanement américain et de dédouanement canadien pour les passagers ferroviaires à la Gare Centrale de Montréal permettrait de réduire la durée du trajet reliant les deux villes. Cette initiative contribuerait à augmenter l'attractivité de l'utilisation du transport ferroviaire et à placer stratégiquement Montréal en tant que plaque tournante du transport ferroviaire de passagers dans l'est du Canada. À cet effet, le gouvernement prévoit un investissement de 1 M\$ pour financer la contribution du Québec à la réalisation d'une étude de faisabilité et à la conception des plans et devis du projet.

- **Des sommes importantes pour contrer les changements climatiques**
Le Plan de mise en œuvre 2022-2027 s'appuiera sur des investissements importants pour lutter contre les changements climatiques. Ainsi, sur des dépenses totalisant 7,6 G\$, une somme de 5,8 G\$ est prévue pour permettre de réduire les émissions de GES, dont :
 - 3,5 G\$ pour le secteur des transports;
 - 1,3 G\$ pour le secteur industriel;
 - 758 M\$ pour le secteur du bâtiment.Par ailleurs, un peu plus de 1,4 G\$ seront investis dans des initiatives ayant d'autres objectifs que la réduction des émissions de GES, comme l'adaptation aux changements climatiques.
- **Maintenir les services de transport des personnes et d'approvisionnement des communautés**
Les services de transport urbain et interurbain par autobus et par voie maritime sont essentiels pour assurer la mobilité des travailleurs qui les utilisent quotidiennement, ainsi que pour les communautés qui en dépendent pour leur approvisionnement en biens de première nécessité. Les services de transport collectif s'avèrent des solutions de rechange à l'utilisation de la voiture individuelle. De ce fait, ils contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la diminution de la congestion routière. Ainsi, le gouvernement entend poursuivre son appui au maintien de ces différents services et prévoit, à cet effet, des investissements totalisant 385,7 M\$ sur six ans, soit :
 - 293,0 M\$ pour soutenir davantage les services de transport collectif;
 - 20,0 M\$ pour poursuivre le soutien au transport interurbain par autobus;
 - 72,7 M\$ afin d'assurer la fiabilité et l'efficacité des services maritimes de traverse et d'approvisionnement.
- **Soutenir davantage les services de transport collectif**
Depuis le printemps 2020, les organismes de transport collectif ont subi d'importantes baisses de revenus tarifaires en raison de la diminution de l'achalandage causée par la pandémie. Afin de soutenir les organismes de transport collectif dans leurs efforts pour maintenir les niveaux de services essentiels, près de 1,4 G\$ ont été octroyés depuis le début de la crise sanitaire. Étant donné que les impacts de la pandémie sur l'achalandage des réseaux de transport collectif continuent de se faire sentir, le gouvernement prévoit un soutien de 393 M\$ additionnels, financé en parts égales par le Québec et le Canada, afin de poursuivre l'appui aux sociétés de transport collectif. Ce soutien additionnel porte à près de 1,8 G\$ l'aide d'urgence octroyée aux organismes de transport collectif depuis le début de la pandémie.

- **Poursuivre le soutien au transport interurbain par autobus**
Dans les premiers mois suivant le début de la pandémie, le gouvernement a annoncé une aide d'urgence afin d'aider les transporteurs interurbains à maintenir leurs services malgré la baisse importante de leur achalandage. Dotée d'un financement de 18,2 M\$ pour l'année 2020-2021, cette aide d'urgence a été reconduite avec un financement de 20 M\$ pour l'année 2021-2022. Afin de soutenir la relance économique dans les régions, le gouvernement prévoit une somme additionnelle de 20 M\$ pour reconduire à nouveau cette aide pour l'année 2022-2023. Cette somme porte à 58,2 M\$ le soutien accordé aux transporteurs interurbains par autobus depuis le début de la pandémie.
- **Divers indicateurs économiques**
 - **Inflation** : Les pressions inflationnistes se maintiennent au début de l'année 2022. Différents facteurs concourront à maintenir les prix élevés dans la première moitié de l'année 2022, dont les distorsions amplifiées par la pandémie, qui ont touché les chaînes d'approvisionnement, et les goulots d'étranglement dans le transport de marchandises, qui font bondir les coûts de production.
 - **Chaînes d'approvisionnement** : Les pressions sur les chaînes d'approvisionnement sont encore très élevées. Toutefois, des signes d'apaisement de ces pressions sont observables. Notamment, le nombre de conteneurs sur les quais de Los Angeles a diminué de plus de 50 % à la mi-février par rapport à la fin octobre, et les coûts de transport maritime mondiaux régressent depuis le sommet observé à la fin du troisième trimestre de 2021. Aussi, la compagnie Maersk, qui occupe le deuxième rang mondial parmi les transporteurs de conteneurs, s'attend à une normalisation de la situation et à une baisse des prix de transport au second semestre de 2022. La levée des restrictions sanitaires et le recul des cas devraient y contribuer. Par ailleurs, la Commission européenne suppose que les goulots d'étranglement dans les secteurs des transports et des métaux devraient s'atténuer progressivement au cours de 2022 en Europe.
 - **COVID-19** : Du côté de la pandémie de COVID-19, le FMI prévient que le variant Omicron pourrait limiter davantage l'efficacité des ports, aggraver les problèmes de transport et, dans l'ensemble, prolonger les ruptures d'approvisionnement jusqu'en 2023.
- **Plan québécois des infrastructures (PQI)**
Le PQI 2022-2032 accorde 14,7 G\$ pour le transport collectif et 30,7 G\$ pour maintenir le réseau routier en bon état.